

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

Le cinq juillet deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 01/07/2019.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoints, Michel PERRIN, Fabien RIGAUX, Pamela SANCHEZ Conseillers municipaux.

Absents : Joël TOURTE qui avait donné pouvoir à Alain LEGRAND, Virginie JARRIN qui avait donné pouvoir à Francis POISSON, Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN, Marie-Thérèse LIZOT (arrivée à 20h15).

**Secrétaire de séance** : Francis POISSON

Au nom du Conseil municipal, Madame le Maire remercie la Tigéenne présente à cette réunion. Elle lui indique qu'elle donnera la parole au public comme d'habitude à la fin de la séance. Toutefois en signe de bienvenue, le conseil pourra aussi exceptionnellement être interrompu pour répondre à ses questions si elle le souhaite.

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

En préambule Madame le Maire demande au Conseil la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour le vote d'une aide à la destruction des nids de frelons asiatiques.

### **ORDRE DU JOUR :**

Redevance ENEDIS

Recouvrement des produits locaux

Pays Créçois

Achat de terrain

Travaux

Frelons asiatiques

Questions diverses

#### **❖ REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de fixer le montant de la redevance d'ENEDIS pour occupation du domaine public au taux maximum et dit que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année en application du dernier alinéa de l'article R.2333-105 du code général des collectivités.*

#### **❖ SMAEP**

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte du rapport d'activité de VEOLIA EAU pour 2018.*

#### **❖ RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX**

##### **➤ 19h25 arrêt du conseil pour donner la parole à une Tigéenne**

Madame POIRSON explique en quoi consiste l'autorisation.

##### **➤ 19h28 reprise du conseil**

#### **❖ Délibération: Autorisation permanente des poursuites accordées au comptable public**

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de donner au comptable une autorisation permanente de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies mobilières.*

### ❖ PAYS CRECOIS :

Madame le Maire informe le Conseil que la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie (CACPB) a voté favorablement la fusion avec les 12 communes du Pays Créçois (dont Tigéaux fait partie). Madame la Préfète doit prendre un arrêté confirmant le périmètre des différentes communautés d'agglomérations concernées par la dissolution de la CCPC avant le 5 juillet. Les communes devront ensuite donner leur avis dans les 3 mois.

### ❖ ACHAT DE TERRAIN

Le propriétaire des parcelles B19 et B20 B280 et 282 propose à la Commune d'acquérir ses parcelles. Le Conseil municipal étudiera cette proposition et en délibérera plus tard.

### ❖ TRAVAUX :

Francis POISSON lit le compte-rendu de la Commission des achats du 18 juin 2019 pour l'aménagement des trottoirs rue du grand Morin et pour la création d'une grille d'évacuation des eaux chemin de Saint Fiacre. Les travaux de trottoir rue de Villeneuve sont suspendus dans l'attente d'une réponse à la demande de financement au titre du FER.

Puis il parle du virage rue de la Forêt.

La Commission des achats n'ayant pas eu le temps de se réunir avant le conseil municipal, Danielle POIRSON présente les devis que Marie-thérèse LIZOT a fait établir concernant la peinture des grilles du cimetière.

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte les travaux d'aménagement du trottoir côté pair rue du Grand Morin, pour un montant maximum de 38 000€ HT.*

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte les travaux d'aménagement du chemin de Saint Fiacre pour un montant de 4 950 € HT.*

*Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le devis de l'Entreprise TOURET concernant la mise en peinture des grilles du cimetière d'un montant de 3 240 € HT.*

### ➤ 19h56 arrêt du conseil pour donner la parole à une Tigéenne

Francis POISSON explique en quoi concerne les travaux. Le trottoir rue du Grand Morin sera ainsi conforme aux normes handicapées.

### ➤ 19h59 reprise du conseil

### ❖ FRELONS ASIATIQUES :

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de mettre en place une aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques de la manière suivante :*

- *Cette aide représentera au maximum 50 % du coût de l'intervention,*
- *Elle sera plafonnée à 50 € pour les interventions simples et 100 € pour les interventions en hauteur,*
- *Pour bénéficier de cette aide, les Tigéens devront présenter en mairie, une facture d'un professionnel agréé sur laquelle figurera la mention « destruction d'un nid de frelons asiatiques ».*
- *La destruction devra être effectuée entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre.*

### ➤ 20h10 Arrivée de Madame Marie-Thérèse LIZOT

### ➤ 20h15 Départ de Monsieur Fabien RIGAULT

## QUESTIONS DIVERSES

- PLU

Un architecte a été missionné pour étudier deux zones susceptibles d'être urbanisées (zones AU).  
Madame le Maire informe le Conseil que la DRIEE a demandé un complément d'information concernant l'une de ces deux zones.

➤ **20h20 arrêt du conseil pour donner la parole à une Tigéenne**

Les Elus expliquent le projet de révision du PLU :

La révision du PLU a été votée en mars 2018. Le PADD en décembre 2018

Le Schéma Directeur d'Île de France (SDRIF), document d'urbanisme et d'aménagement du territoire définit une politique à l'échelle de la région Île-de-France à l'horizon 2030. Les communes doivent observer ses directives.

A l'aube d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), le Conseil municipal a préféré prendre en main le destin de la commune plutôt que de se voir imposer une politique d'urbanisation.

Il est indispensable d'augmenter le nombre d'écoliers pour conserver l'école de TIGEAUX. Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser la construction pour des primo-accédants (couples jeunes avec de jeunes enfants).

Lors des conseils municipaux, à chaque avancée du projet, la Commission urbanisme informe les Tigéens.

Par ailleurs un dossier d'information et un registre destiné à recevoir les observations du public sont à sa disposition.

La première étape d'une révision de PLU est marquée par le vote du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Aussi le PADD répond-il aux objectifs suivants :

*« Permettre un développement de la population dans le but de conserver un bon niveau d'équipements notamment l'école et ce sans compromettre le caractère rural du village, protéger les espaces naturels sensibles, les sites et les paysages, identifier le patrimoine bâti pour encadrer son évolution et sa réhabilitation. »*

Le projet de la zone AU n'est encore qu'une ébauche et les Elus attendent les réponses des Services compétents pour le présenter aux habitants.

Une réunion publique sera organisée probablement en septembre.

➤ **20h40 reprise du conseil**

- Amicale des pompiers

Madame le Maire informe le Conseil que l'amicale des Sapeurs pompiers de Crécy-la-Chapelle les remercie pour le don de 100€ qui lui a été attribué.

➤ **21h Départ d'Alain LEGRAND**

- **Fêtes de Noël**

Danielle POIRSON informe le Conseil que la fête des enfants aura lieu le samedi 14 décembre.

Les catalogues de jouets ont été distribués, la réponse des parents doit intervenir avant la fin du mois d'août.

➤ **SIRP**

Le SIRP conservera ses 8 classes à la rentrée 2019/2020.

- **Rue de la Forêt**

Un courrier a été adressé au Sous-préfet.

- **Terrain de Sports**

La CCPC prendra en charge l'aménagement d'un terrain de sport. Le projet sera présenté aux riverains prochainement.

- **Unité de méthanisation**

Michel PERRIN informe le conseil de l'état d'avancement du projet et des modalités de fonctionnement prévues.

- **Animation du village**

Marie-Thérèse LIZOT informe le Conseil que la Saint Leu aura lieu le dimanche 8 septembre. L'inauguration des travaux de réfection de l'église a connu un franc succès, la chorale Méliméodie a donné un beau concert, la fête s'est terminée devant le verre de l'amitié.

Comme chaque année un barbecue aura lieu devant la mairie le soir du 13 juillet. Il sera suivi d'un feu d'artifice.

La boom trimestrielle organisée par la Mairie a eu lieu vendredi 14 juin.

- **Etat civil**

Le Conseil souhaite la bienvenue à Soan BOUCHAUD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h20.